

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 23 juillet 2017

## **RASSEMBLEMENT FESTIF A CARACTERE MUSICAL A VIERZON**

Du 22 avril en soirée au 23 avril en début d'après-midi, a eu lieu à Vierzon, à l'intersection du chemin de Provins et du rond-point de la Marguerite, un rassemblement festif à caractère non autorisé, qui a réuni environ 500 personnes.

Ce rassemblement a nécessité la mobilisation des services de l'État pour en réduire les risques. Une communication avait été repérée sur les réseaux sociaux confirmant la tenue de l'événement, sans toutefois pouvoir être certain du lieu du rassemblement.

Aucune victime corporelle parmi les participants, aucune rixe ou dégradation de biens et aucun incident en lien avec l'événement n'ont été déplorés.

La mobilisation des services de l'État s'est traduite par la mise en place dès le samedi soir d'une patrouille de police et d'une équipe de militaire de la gendarmerie.

Les sapeurs-pompiers du Cher ont effectué des rondes régulières avec une ambulance composée d'un chef de groupe et de trois sapeurs pour prévenir toute situation de danger. De plus, la garde du centre de Vierzon a été renforcée, passant à 12 hommes.

Le SAMU et le Centre hospitalier ont été prévenus de la tenue du rassemblement via l'agence régionale de santé.

Le sous-préfet de l'arrondissement de Vierzon a échangé avec les élus. Il s'est par ailleurs rendu plusieurs fois sur le site pour s'assurer du bon déroulement de la soirée et rencontrer les équipes sur place.

Les militaires de l'escadron départemental de sécurité routière et de la compagnie de Vierzon ont patrouillé aux abords du site pour accompagner les départs des participants dès le milieu de matinée de dimanche. Environ 10 gendarmes ont été engagés sur le dispositif en alternance.

Les derniers participants ont procédé au nettoyage du site.

La Préfète du Cher

### **Contacts presse :**

Bureau de la communication interministérielle - 02.48.67.34.36 – [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant – CS 60022- 18020 BOURGES Cedex –

TEL. : 02 48 67 18 18 – Télécopie : 02 48 67 34 37 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)